



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Limoges, le 6 juillet 2022

Fête nationale : demandez le programme !

Comme chaque année, la Ville de Limoges célèbre la Fête nationale. Les festivités débuteront le mercredi 13 juillet à 17h15 par la cérémonie officielle et le défilé militaire place Jourdan. À partir de 20h30, un spectacle musical animé par le groupe Aloha sera proposé au Champ-de-Juillet. Il sera suivi par le feu d'artifice qui débutera à la tombée de la nuit. Le traditionnel bal populaire viendra clore cette Fête nationale au Champ-de-Juillet.



Feu d'artifice 2019 ©Ville de Limoges

LES ANIMATIONS :

- **À partir de 17h15** : cérémonie officielle et défilé militaire place Jourdan à laquelle les élus du Conseil municipal des enfants seront associés.
- **À partir de 20h30** : animation musicale au Champ-de-Juillet par l'orchestre Aloha.
- **À partir de 22h30** : spectacle pyrotechnique au Champ-de-Juillet, le traditionnel feu d'artifice sera tiré de l'esplanade dès la tombée de la nuit.
- **Vers 23h** : le feu d'artifice sera suivi d'un bal populaire en plein air animé par l'orchestre Aloha, au Champ-de-Juillet. Orchestre de variétés, Aloha reprend tous les tubes des années 70 à nos jours. Créé en 1995, l'orchestre Aloha se compose de 4 à 18 professionnels offrant chacun leur dynamisme sur scène pour la plus grande joie du public.

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION :

À l'occasion des festivités du 13 juillet, le **stationnement et la circulation** des véhicules seront provisoirement interdits :

- **Du 10 juillet à 21h au 14 juillet à 12h** sur la moitié de l'esplanade du Champ-de-Juillet à l'angle cours Vergniaud - cours Bugeaud y compris la contre allée coté cours Bugeaud (pour le bal du 13 juillet).
- **Du 10 juillet à 21h au 18 juillet à 8h** sur la moitié de l'esplanade du Champ-de-Juillet à l'angle cours Vergniaud - cours Gay-Lussac y compris la contre allée coté cours Gay-Lussac (pour la fête foraine).
- **Du 13 juillet à 19h jusqu'à la fin du feu d'artifice**, à l'intérieur du périmètre de sécurité délimité par les rues suivantes : cours Bugeaud (entre le n° 17 et place Maison-Dieu) ; cours Gay-Lussac (entre impasse Saint-Exupéry et place Maison-Dieu) ; place Maison-Dieu (entre cours Bugeaud voie non dénommée reliant le cours Gay-Lussac à la place Maison-Dieu, sur une largeur de 15m).



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 6 juillet 2022

À cette même occasion, l'accès aux piétons sera provisoirement interdit dans les jardins du Champ-de-Juillet, du 12 juillet à 8h au 14 juillet à 12h.

Le stationnement des véhicules sera également provisoirement interdit :

- **Le 13 juillet de 7h à 22h** place Jourdan (du n° 24 au 29).
- **Du 13 juillet à 6h au 14 juillet à 3h** rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et la place Jourdan).
- **Du 13 juillet à 13h30 au 14 juillet à 3h** impasse d'Isly, rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et le cours Bugeaud), rue des Feuillants, rue de Brettes, cours Jourdan, avenue du Général de Gaulle, cours Bugeaud, cours Gay-Lussac, cours Vergniaud, rue du Général Beyrand, rue Armand-Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), impasse Saint-Exupéry, rue Pétoniaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), avenue du Général du Bessol, place Maison-Dieu, avenue de la Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud) et boulevard Carnot (du n° 2 au 6 sur une longueur de 60m pour le stationnement des bus).

La circulation des véhicules sera également provisoirement interdite :

- **Le 13 juillet de 6h à 19h** place Jourdan (d'avenue Garibaldi à cours Jourdan et du n° 29 au 24).
- **Le 13 juillet de 19h à 22h** place Jourdan (entre et dans le sens cours Jourdan - avenue Garibaldi, sur les deux voies de circulation les plus proches de la rue d'Isly).
- **Du 13 juillet à 6h au 14 juillet à 3h** rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et la place Jourdan).
- **Du 13 juillet à 13h30 au 14 juillet à 3h** rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et le cours Bugeaud), impasse d'Isly, cours Jourdan, rue des Feuillants, rue de Brettes et avenue Garibaldi (entre le carrefour Tourny et le cours Gay-Lussac).
- **Du 13 juillet à 19h au 14 juillet à 1h** avenue du Général de Gaulle, cours Bugeaud, cours Gay-Lussac, rue du Général Beyrand, rue Armand Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), impasse Saint-Exupéry, rue Pétoniaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), avenue du Général du Bessol, place Maison-Dieu et rampe des Bénédictins.
- **Du 13 juillet à 19h au 14 juillet à 3h** (bal populaire) cours Vergniaud et avenue de la Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud).

2

Contact presse Ville de Limoges :

Emilie BETOUL

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges